

Québec : le dimanche supprimé à l'école, indignation du cardinal

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 19 mars 2010

Sous le titre *Le dimanche en voie de disparition ?*, le cardinal Ouellet, archevêque de Québec, décrit dans son *Billet* du 21 février dernier ce qui nous attend peut-être aussi en Europe : le mépris de la société civile, de ses repères historiques et de ses valeurs éducatives fondamentales. Texte intégral.

La canonisation prochaine du Frère André Bessette c.s.c., fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, arrive comme un météore inattendu dans le ciel québécois. Cet événement couronne la vie d'un homme qui devient un modèle de sainteté pour l'Église universelle. J'admire nos athlètes qui gagnent des médailles d'or aux Jeux Olympiques. Mais je suis ravi et pas peu fier qu'un humble Québécois reçoive la reconnaissance la plus élevée de l'Église catholique. Pour une médaille d'or, c'en est toute une ! De quoi relever mon moral de chrétien et de pasteur contesté par l'avènement triomphal d'un Québec laïc.

C'est aujourd'hui le premier dimanche du carême, un jour sacré pour les chrétiens, qui remet en mémoire l'Évangile de la Passion, de la mort et de la résurrection du Christ. Depuis qu'on a exclu la religion de l'école au profit d'une chaire d'État d'éthique et de culture religieuse, nous réservons le dimanche, jour du Seigneur, pour offrir la catéchèse et pour renforcer la vie de famille. Dans le nouveau contexte scolaire, c'est une pratique difficile à implanter à cause de la forte tradition québécoise, toujours réclamée par la population, d'un enseignement religieux à l'école.

Or, le ministère de l'Éducation vient de décider unilatéralement d'abroger l'article 19 du Régime pédagogique, qui contient la liste des congés obligatoires, dont les samedis et les dimanches, le jour de Noël et le Vendredi saint. L'école sera désormais possible sept jours sur sept. Cette nouveauté prétend accommoder le rattrapage scolaire pour les communautés juives et pour d'autres fins, semble-t-il, que la ministre ne réussit pas à justifier face à la grande majorité.

Je fais remarquer que cette énième réforme en éducation ajoute un obstacle supplémentaire au respect du dimanche, un symbole identitaire québécois plus important que le crucifix à l'Assemblée nationale. C'est pourquoi je proteste au nom de l'Église catholique et je demande à l'État de révoquer cette décision qui va à l'encontre des valeurs de la société civile. Le rôle de l'État n'est pas d'imposer des valeurs, mais plutôt de respecter les valeurs de la société civile pluraliste en lui offrant un encadrement souple et respectueux.

Quant au gâchis qui résulte des multiples réformes de l'éducation pour en écarter la religion, je constate tristement qu'un certain refus global de notre identité catholique conduit de plus en plus à un fouillis global en éducation. Les sous-produits sont bien connus : couples fragiles, familles éclatées, avortements massifs, bientôt l'euthanasie, suicides à un taux effarant, décrochage scolaire évidemment, travail sept jours sur sept, etc., etc. Vive le Québec libre de la religion !

N'avons-nous pas besoin d'un bon carême de conversion et de retour à Dieu ? Le Québec ne mérite-t-il pas mieux au plan religieux ? Il est à l'avant-garde en tant de domaines... Il excelle en sport, en art, en solidarité et en soins de santé malgré tout. Mais ça va mal en éducation à tous les niveaux et les nouvelles générations auraient avantage à être mieux servies au plan religieux pour découvrir un sens global à la vie.

Je partage l'inquiétude et la surprise de la population face à la décision gouvernementale de supprimer les congés du dimanche, de Noël et du Vendredi saint. Cette décision m'apparaît abusive et révélatrice d'une politique laïciste qui élimine les symboles religieux de la place publique. Je m'y oppose non seulement pour des motifs religieux, mais aussi pour protéger la famille et lui laisser sa liberté d'action le dimanche.

[Source : *Le billet du Cardinal*, 21 février 2010]
